

DES TRACTEURS DANS LA RUE DE LA LOI : POLARISATION ET CONTESTATION SOCIALE DANS LE MONDE AGRICOLE WALLON

Noé Hiernaux

(ULiège)

Bruno Frère

(ULiège)

INTRODUCTION

Loin de se limiter à leurs implications techniques, les disputes fréquentes à propos du glyphosate, de l'épuisement des sols ou des mauvais traitements animaux montrent combien l'agriculture reflète les contradictions sociales et politiques qui traversent notre société. Ressources à exploiter pour les uns, écosystèmes à cadenas pour les autres, la politisation des enjeux agraires est d'autant plus vibrante qu'elle s'inscrit dans une dynamique de polarisation où différents clivages s'entrecoupent : le clivage urbain/rural se superpose souvent à ce que l'on pourrait appeler un clivage écologie/productivisme¹, lui-même sous-tendu par des rapports de classe entre possédants et travailleurs.

Ces clivages sont compliqués par l'affinité qu'entretient une droite identitaire et traditionnaliste² avec l'exaltation du caractère authentique de la campagne, en opposition à une ville qui serait cosmopolite et déconnectée de la valeur travail. Aux Pays-Bas, la résurgence du clivage urbain/rural a vu la constitution du

1 A.-P. FROGNIER, « Application du modèle de Lipset et Rokkan à la Belgique », *Revue internationale de politique comparée*, 2007, vol. 14, n° 2, p. 281-302.

2 S. FRANÇOIS, *La nouvelle droite et ses dissidences : identité, écologie et paganisme*, Bordeaux, Le Bord de l'Eau, 2021.

parti agrarien BBB (*BoerBurgerBeweging*), qui participe au cabinet Schoof, gouvernement de droite radicale en fonction entre 2024 et 2026. Le parti essaime ensuite en Flandre, bien que de façon très marginale. En France, les élections agricoles de 2025 voient un succès historique de la Coordination Rurale, le syndicat soutenu par le Rassemblement National (RN).

En Wallonie, au contraire, l'influence du mouvement ouvrier et une faible identité ethno-nationale ont empêché l'institutionnalisation de l'extrême droite³, même dans les milieux ruraux. Pour autant, le monde agricole wallon n'est pas exempt de rivalités internes, comme le montre l'opposition d'une ligne agrarienne classique à une ligne plus agroécologique, chacune trouvant leur écho dans des groupes d'intérêt spécifiques (syndicats agricoles) et dans les partis politiques cherchant à s'attacher ces groupes d'intérêts. À partir du vécu des agriculteurs eux-mêmes, nous nous demandons dans ce chapitre comment se construisent ces antagonismes, et quelle influence ils ont sur la cartographie que les agriculteurs font spontanément du champ politique. Des perspectives d'intégration politique sont-elles possibles dans la ruralité malgré la polarisation d'identités rivales ? Si oui, portées par quels acteurs ?

Pour répondre à ces questions, nous revenons sur les résultats d'une enquête menée en 2024. Nous y investiguons la conflictualité sociale des agriculteurs et des agricultrices wallonnes, c'est-à-dire la manière dont ces derniers vivent, se représentent et instrumentalisent l'adversité qui les oppose à d'autres groupes sociaux. Pour cette enquête, nous avons conduit 20 entretiens sociologiques avec des exploitants, recrutés proportionnellement à leur filière et à leur région d'exercice, mais aussi avec les responsables politiques des Organisations Professionnelles Agricoles (OPA) de Wallonie et d'une coopérative foncière. Nous avons également suivi les mobilisations du secteur agricole, qui ont été particulièrement intenses en 2024, et le traitement médiatique de celles-ci, à travers un dossier de presse constitué par nos soins. Tous les extraits de terrain brièvement exposés dans ce chapitre proviennent donc de cette base de données⁴.

.....
 3 B. BIARD, « Le Parti Chez Nous. Échec d'une nouvelle offre d'extrême droite en Wallonie », *Les @nalyzes du CRISP en ligne*, disponible sur www.crisp.be, 15 janvier 2025.

4 Pour plus d'informations à propos de l'enquête de terrain, cf. N. HIERNAUX, « À la recherche de la classe écologique. Analyse de la

Après avoir présenté les trois OPA actuelles, nous verrons comment une polarisation urbain/rural se construit à partir des conflictualités sociales vécues par les agriculteurs, principalement sur le terrain de la politique locale et des interactions avec les agents de contrôle sanitaire, environnemental, fiscal, etc. À ces antagonismes s'arrime un discours d'inspiration agrarienne, porté par des structures corporatistes comme la Fédération Wallonne de l'Agriculture (FWA), qui loue la spécificité culturelle d'espaces ruraux perçus comme dominés ou envahis par des « néoruraux » qui viennent rejouer l'opposition urbanité / ruralité. Les dissensions entre de telles structures et les lignes plus progressistes comme celle de la Fédération Unie de Groupements d'Éleveurs et d'Agriculteurs (FUGEA) seront ensuite analysées dans le cadre des mobilisations agricoles de 2024 qui prirent pour cible à la fois la baisse du revenu agricole et la tuméfaction normative de la Politique Agricole Commune (PAC). Enfin, nous verrons quel syndicat agricole ouvre le plus de perspectives de débat démocratique avec la société civile, dialogue aux effets possiblement dépolariants, mais qui peine à faire succès auprès des agriculteurs eux-mêmes.

1. LA REPRÉSENTATION POLITIQUE DES AGRICULTEURS WALLONS HIER ET AUJOURD'HUI

En Belgique, le clivage urbain/rural n'a donné naissance à aucun parti politique spécifiquement dévolu à la représentation du monde agricole. En effet, si la paysannerie belge ne s'est pas historiquement sentie en situation de domination structurelle vis-à-vis de pôles urbains tels que Bruxelles, Liège, Anvers ou Gand, c'est parce que ses intérêts ont été pris en charge par d'autres camps sociaux, particulièrement les versants « Église » et « périphérie » de leurs clivages respectifs⁵. À la fin du XIX^e siècle, pour ravir le pouvoir occupé par les libéraux, les dirigeants de ce qui

conflictualité sociale des enquêteurs wallons », mémoire de master en sociologie (Faculté des Sciences Sociales), Université de Liège, 2024. Promoteur : B. Frère.

5 V. DE COOREBYTER, « Clivages et partis en Belgique », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 2000, 2008.

deviendra le Parti Catholique orientent en effet leur stratégie électorale sur la question des campagnes, soucieux de faire de celles-ci des « forteresses cléricales atténuant le poids politique des villes »⁶. Les catholiques mettent en place une véritable politique de modernisation agricole et sont divisés par de profonds débats relatifs aux barrières douanières; les premières lois protectionnistes sont obtenues par des députés catholiques en 1887, sous la pression d'agriculteurs du Brabant⁷. Au début du siècle suivant est créée l'Alliance Agricole Belge (AAB), fédération agricole du pilier catholique en Wallonie, largement subventionnée par le *Boerenbond*, le puissant lobby agricole et catholique flamand⁸. À côté de l'AAB, les agriculteurs qui ne se retrouvent pas dans le cléricalisme se fédèrent au sein des Unions Professionnelles Agricoles (UPA), associées au pilier libéral. Ces deux tendances, libérale et catholique, dominent l'agriculture wallonne tout au long du XX^e siècle. Le socialisme, pourtant puissant dans d'autres sections du monde social (syndicats, mutualités, etc.), ne pénètre nullement les organisations agricoles.

En 2001, suite aux accords du Lambermont, la 5^e réforme de l'État transfère la plupart des compétences agricoles aux Régions⁹. Le *Boerenbond* cesse tout appui financier à l'AAB, ce qui met la structure en péril. De leur côté, les UPA ont appris à fonctionner sur fonds propres. La régionalisation, conjuguée à des dynamiques plus profondes de sécularisation et de diminution du nombre de fermes, pousse finalement les organisations catholique et libérale à fusionner en 2001. Ce mariage forcé enfante la Fédération Wallonne de l'Agriculture (FWA) qui va devenir le syndicat majoritaire ainsi que la maison-mère de la plupart des organisations wallonnes de la ruralité¹⁰. Aujourd'hui, à la FWA, la

6 P. WYNANTS, « L'influence du clivage villes/campagnes sur le système des partis. Deux études de cas (1884-1888) », *Les @nalyses du CRISP en ligne*, disponible sur www.crisp.be, 23 janvier 2018.

7 *Ibid.*, p. 7.

8 L. VAN MOLLE, *Chacun pour tous. Le Boerenbond belge 1890-1990*, Leuven, Leuven University Press, 1990.

9 Certaines matières spécifiques restent toutefois dans le giron du gouvernement fédéral, qui conserve par exemple une tutelle sur l'AFSCA.

10 Située dans un gros bâtiment à Gembloux, la « Maison de l'Agriculture et de la Ruralité » héberge aux côtés de la FWA divers services et associations : l'association des propriétaires terriens, un centre de gestion technique, un réseau de fiscalistes spécialisés, l'association des forestiers, etc.

polarisation chrétiens-libéraux s'est largement émoussée, sachant que d'anciens membres de l'AAB reprochent aux libéraux d'avoir monopolisé les fonctions dirigeantes de l'organisation. Néanmoins, cette dernière reste structurellement proche des Engagés, ex-PSC et ex-CDH, comme elle le déclare dans son journal syndical, et comme le traduit sa participation à des événements à caractère chrétien tels que les soupers de la Saint-Éloi. De plus, la Fédération a hérité de l'AAB une certaine proximité avec les OPA flamandes : elle travaille aux côtés de celles-ci au sein de l'Agrofront, le lobby agricole belge au niveau fédéral¹¹. À l'image d'une ferme bien tenue, la FWA intègre deux autres structures : l'Union des Agricultrices Wallonnes (UAW) et la récente Assemblée des Jeunes (AJ). Branche féminine du syndicat, c'est notamment au sein des UAW que se sont noués les combats pour la reconnaissance du statut de conjointe-aidante. L'AJ est quant à elle le mouvement de jeunesse de la FWA depuis que son ancienne mouture, la Fédération des Jeunes Agriculteurs (FJA), a fait sécession en 2022.

La FJA a été fondée en même temps que la FWA sur la réunion des Jeunes Alliances Paysannes et des Services Professionnels de la Jeunesse Agricole, mouvements de jeunesse respectifs des UPA et de l'AAB. La FJA était la branche « jeunes » de la FWA jusqu'en 2022, date où elle se sépare de cette dernière et se dote de ses propres statuts et de sa propre direction politique. Motivé par des dissensions sur la question de l'accès au foncier et sur le fonctionnement paternaliste du syndicat majoritaire, ce divorce est amèrement vécu par les anciens de la FWA. Organisation professionnelle et mouvement de jeunesse, la FJA assure désormais les mêmes services que ses aînés. Trois missions particulières fondent son identité : l'animation, la formation et l'aide à l'installation. Il s'agit, pour l'animation, d'organiser des fêtes, des journées de rencontre, des fermes en ville, etc., qui désenclavent les jeunes agriculteurs de l'entre-soi professionnel et ouvrent la profession au grand public. Soucieuse de se démarquer de la FWA, la FJA puise cependant son discours syndical dans les mêmes ressources idéologiques que cette dernière et peine à asseoir une identité politique propre.

.....

11 La FUGEA et la FJA – cf. *infra* – ne rejoignent l'Agrofront qu'au début de l'année 2025.

À côté de la FWA et de la FJA, la FUGEA, autre syndicat généraliste, campe une position progressiste, favorable à une agriculture paysanne et peu productive. Cette organisation plante ses racines dans la Fédération Unie des Jeunes Agriculteurs (FUJA), une dissidence des Jeunes Alliances Paysannes née dans les années 1970, dans un contexte de luttes locales contre l'accaparement de terres agricoles (la FUJA avait alors dans le viseur un projet d'extension de la prison de Marche-en-Famenne). La FUGEA s'est ensuite développée autour de jeunes agriculteurs du Hainaut, où les exploitations sont historiquement plus petites et plus diversifiées, en phase avec le modèle paysan que défend la structure. Membre fondateur de Via Campesina, mouvement mondial de lutte paysanne pour la souveraineté alimentaire, la FUGEA travaille aux côtés de collectifs comme le Réseau de Soutien à l'Agriculture Paysanne, l'organisation internationale pour le droit à l'alimentation FIAN ou encore la coopérative foncière Terre-en-Vue. Minoritaire dans l'arène agricole wallonne, la FUGEA sert de courroie de transmission entre les professionnels du secteur et les mouvements citoyens écologistes.

2. LA CONSCIENCE TRIANGULAIRE DES AGRICULTEURS WALLONS : ENTRE ÉLITES ÉCONOMIQUES ET ÉLITES CULTURELLES

Les conflictualités sociales dans lesquelles sont pris les exploitants wallons peuvent être vécues avec un sentiment de légitimité positif. Ce sentiment s'enracine dans la conviction qu'ont les agriculteurs d'exercer des fonctions indispensables à la reproduction de la société, d'être en quelque sorte les « hommes premiers » de la nation¹². L'opinion qu'ils ont d'eux-mêmes les présente en citoyens exemplaires, durs à la tâche et respectueux de l'ordre social.

Cependant, à rebours d'une telle fierté, les antagonismes peuvent aussi donner lieu à des affects plus négatifs, se jouant sur le registre de la persécution. La notion courante d'*agribashing*,

12 É. LYNCH, « Les usages politiques du soldat laboureur : paysannerie et nation dans la France et l'Europe agrariennes 1880-1945 », J.-L. Mayaud et R. Lutz (dir.), *Histoire de l'Europe rurale contemporaine. Du village à l'État*, Paris, Armand Collin, 2006, p. 427-449

qui désigne les critiques illégitimes adressées aux agriculteurs, montre combien ces derniers s'estiment fragiles sur le plan économique, mais aussi culturel. Ce sentiment victimaire les pousse à adopter une posture défensive à l'égard du « progrès des villes », qu'il s'agisse du libre-échange, du végétarisme ou des mesures agro-environnementales. L'enquête sociologique a montré que les relations où les agriculteurs expérimentent les antagonismes sociaux les plus aigus sont celles, d'une part, qui les confrontent aux *instances de contrôle* et celles, d'autre part, qui se jouent sur le terrain de la *politique locale*¹³. Ces conflictualités vécues nous permettent de comprendre comment se construisent des polarisations politiques, investies et renouvelées ensuite par les organes de représentation du monde agricole wallon.

Dans sa mouture actuelle, la politique agricole de l'Union Européenne – la Politique Agricole Commune (PAC) – est essentiellement une politique de soutien conditionnel au revenu¹⁴. Cependant, les conditionnalités ne sont pas qu'incitatives : pour certaines matières, l'agriculteur est réglementairement tenu de mettre son exploitation aux normes, sans quoi il sera sanctionné. Le revenu d'une exploitation dépend donc directement de sa conformité à ces nouvelles normes, dont l'ex-cadre de la Confédération Paysanne Yannick Ogor¹⁵ nous donne un aperçu de la diversité : « un label, une mesure agro-environnementale, un cahier des charges "bio", la connexion Internet permanente pour signaler en temps réel tout mouvement d'animaux, les passeports et laissez-passer pour les vaches, la tenue de cahiers d'épandage, le contrôle hebdomadaire de la qualité du lait, le contrôle du génotype des mâles reproducteurs, la certification de la "qualité" de l'alimentation des animaux (avec ou sans hormones, avec ou sans farines animales, avec ou sans antibiotiques, etc.), l'archivage de l'usage des pesticides, des engrais, et enfin, la traçabilité et l'étiquetage comme gages du respect des pratiques de "bonne gestion"... »

.....

13 I. BRUNEAU et N. RENAHY, « Une petite bourgeoisie au pouvoir. Sur le renouvellement des élus en milieu rural », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°s 191-192, 2012, p. 48 -67; LAFERTÉ G., « Du notable à la petite bourgeoisie. Sociologie des élus ruraux du Châtillonnais (XIX^e-XXI^e siècle) », *Études rurales*, n° 204, 2019, p. 42-64.

14 J.-M. BOUSSARD, « Une brève histoire de la PAC », *Agronomie Environnement & Sociétés*, vol. 3, n° 1, 2013, p. 15-23.

15 Y. OGOR, *Le Paysan impossible*, Le Mas-d'Azil, Les Éditions du bout de la ville, 2023.

Cette inflation réglementaire a pour conséquence qu'une « foule d'inconnus » s'invite dans la ferme pour mesurer l'effectivité des normes. Ces agents de contrôle ne sont jamais attendus avec enthousiasme, quand ils ne se font pas accompagner par la police pour se prémunir de l'hostilité des agriculteurs. La colère de ces derniers est d'autant plus vive que les agents sont les figures caricaturales de l'*out group*. Dépourvus de capital d'autochtonie¹⁶, c'est-à-dire de réseaux relationnels ancrés de longue date dans la localité, les fonctionnaires ne partagent pas les mêmes lieux de sociabilité que les exploitants. En d'autres termes, les agriculteurs ont le sentiment d'être soumis à des cols blancs qui ne comprennent rien, ou presque, à leur travail concret.

En même temps, lorsque nous les interrogeons, nos interlocuteurs ont l'intuition que les « agaçantes » instances de contrôle sont quand même légitimes pour une bonne partie de l'opinion publique. Les agriculteurs ne peuvent pas se prononcer contre les normes sanitaires, le respect de l'environnement, le bien-être animal... sans miner leur propre légitimité à porter des revendications politiques. Dès lors, les affrontements avec les agents de contrôle doivent être ennoblis en affrontements politiques, idéologiques, voire civilisationnels, à travers l'éternel combat de la ville et de la campagne. Ainsi, pour certains exploitants, leur profession est dominée par toutes sortes de tyrans de nuisances égales : non seulement les banques, l'industrie, l'Europe, etc., mais aussi les écologistes, la ville, les associations de protection de l'environnement. L'enjeu est de pointer les responsables de leurs maux sans pour autant se décrédibiliser aux yeux de l'opinion publique par des discours ouvertement hostiles à la protection de l'environnement et au respect des animaux.

Un autre terrain habituel de la conflictualité agricole est la politique locale, qui permet de comprendre les racines sociologiques de la polarisation sociale dans la ruralité wallonne. À ce titre, l'histoire de Bertrand Bils, agriculteur laitier dans l'Est du pays illustre combien de banales questions d'aménagement du territoire construisent et renforcent des identités politiques qui se polarisent.

M. Bils dispose de terrains le long d'une rivière, où il fait pâture ses troupeaux, mais il ne s'opposerait pas à ce que ces

.....
 16 N. RENAHY, « Classes populaires et capital d'autochtonie », *Regards sociologiques*, n° 40, 2010, p. 9-26.

pâtures voient leur fonction changer. En effet, le propriétaire de la parcelle voisine a pour projet d'y faire bâtir un nouveau lotissement. Mais cette initiative suscite une levée de bouclier de la part d'habitants du village : une pétition est lancée pour s'opposer au projet immobilier, et les pétitionnaires plaident pour rendre les terrains non-bâtissables (la région a récemment connu des inondations dévastatrices qui ont frappé les mémoires). M. Bils voit rouge : si les prairies sont déclarées non-bâtissables, leur valeur foncière risque de décliner de manière critique et les projets immobiliers évoqués tomberaient à l'eau. Il contacte alors son frère, agriculteur également et échevin des travaux pour la coalition communale, d'obédience libérale et chrétienne, afin que ce dernier fasse tout ce qu'il peut pour que les terrains restent constructibles. Dans le chef de M. Bils, les liens sont vite faits : structurés autour de quelques personnalités remarquables, les pétitionnaires sont « toujours les mêmes », c'est-à-dire les mêmes qui se sont mobilisés contre l'extension d'une carrière voisine, et les mêmes qui s'indignent des sangles anti-fractionnement qu'il pose sur ses vaches, c'est-à-dire une clique de riverains qui ne connaissent rien à la valeur du travail.

Les campagnes wallonnes sont en effet habitées par des « néoruraux » qui, citadins d'origine, emménagent au vert pour y trouver un cadre de vie paisible, ou à tout le moins par des gens travaillant en ville et y entretenant leur sociabilité¹⁷. Entre ces derniers, qui se caractérisent par un plus faible capital d'autochtonie¹⁸, et les agriculteurs, la définition fonctionnelle de la ruralité est tout simplement différente : il s'agit d'un espace de loisir pour les uns, d'un outil de travail pour les autres. Les villages sont parfois de simples dortoirs dans lesquels les fermiers sont les seuls à exercer une activité économique locale. Ainsi, quand ils évoquent leurs relations avec le voisinage, nos interlocuteurs ne manquent pas d'anecdotes de querelles, parfois légères, parfois plus véhémentes, à propos de leurs activités : on leur reproche les épanchages, les troupeaux qui détériorent la voie publique, le bruit des machines en soirée ou le dimanche... Plus que l'exploitation exercée par les structures capitalistes à l'œuvre sur le marché des

.....

17 M.-F. GODART et Y. HANIN, « Défis des espaces ruraux », *Conférence Permanente du Développement Territorial*, 1^{er} octobre 2015, www.cpd.t.wallonie.be.

18 N. RENAHY, « Classes populaires et capital d'autochtonie », *op. cit.*

denrées agricoles, ce genre de micro-conflits alimente les dynamiques de polarisation dans le monde agricole wallon.

Ainsi, si la conflictualité à l'égard de « méta-acteurs » qui exploitent effectivement le travail agricole – les banques, les firmes agro-industrielles, les politiques de concurrence, etc. – reste vive, il se noue également une conflictualité, d'ordre culturel, adressée à des adversaires plus flous : les régulateurs de l'Europe, les écologistes, les urbains qui ne savent pas. À ce titre, la conscience agonistique des agriculteurs wallons observe ce que, en sociologie, on nomme une « conscience triangulaire »¹⁹ : l'antagonisme avec les dominants est toujours perçu, mais vécu avec fatalisme et vidé de sa vigueur politique, tandis que la concurrence s'accroît avec des classes moyennes et supérieures urbanisées qui incarnent un progressisme moral supposément incompatible avec la pratique agricole. Les oppositions subjectives dans lesquelles sont pris les agriculteurs balancent donc entre des « élites économiques » – les firmes capitalistes et leur voracité – et des « élites culturelles » – l'opinion publique, ou du moins l'idée qu'on s'en fait, avec son goût pour la régulation éthique et écologique. Ce sont ces élites culturelles que le discours corporatiste agrarien qui prédomine au sein de la FWA prend particulièrement pour cible.

3. COMMENT LE CORPORATISME EST VECTEUR DE CONSERVATISME MORAL ET POLITIQUE

En tant que conception implicite d'organisation et d'action politique, le corporatisme de la FWA s'inscrit dans la descendance du corporatisme chrétien²⁰. La particularité du corporatisme comme projet politique et institutionnel tient au rôle important que jouent les corps intermédiaires (Églises, syndicats, lobbys...) dans les relations entre le citoyen et l'État²¹. Ces corps intermédiaires doivent représenter la diversité des intérêts de la société

19 O. SCHWARZ et A. COLLOVALD, « Haut, bas, fragile : sociologies du populaire. Entretien avec Fabien Jobard, Stany Grelet et Mathieu Potte-Bonneville », *Vacarme*, n° 37, 2006, p. 50-55.

20 N. SCHIFFINO, O. PAYE, V. LEGRAND, J. JAMIN, P. BAUDEWYNS et T. BALZACQ, *Fondements de science politique*, Louvain-la-Neuve, De Boeck, 2022, p. 461-462.

21 P. SCHMITTER, « Corporatism is Dead! Long Live Corporatism », *Government and opposition*, n° 24, 1989, p. 54.

auprès des dirigeants dont ils sont les interlocuteurs privilégiés. L'intérêt de cette représentation indirecte des corps sociaux est d'éviter le conflit social, puisque leurs relations mutuelles sont pensées sur le mode de l'harmonie et de la complémentarité. Fondée sur une métaphore organiciste qui superpose le corps, la famille, l'entreprise et l'État²², la pensée corporatiste est infusée dans l'organisation de la FWA, qui se considère volontiers comme une famille patriarcale – avec, implicitement, le père FWA, la mère UAW, l'enfant FJA/AJ.

Le modèle corporatiste s'exprime également dans l'attachement à la notion « d'agriculture familiale », qui se trouve dans tous les plaidoyers de la FWA. Cet argumentaire désabuse d'ailleurs la FUGEA, qui souligne que « défendre l'agriculture familiale » ne dit rien du modèle productif que l'on promeut ; ce qui est signalé dans *l'agriculture familiale*, c'est avant tout à qui revient l'autorité c'est-à-dire au père de famille). Pour la FWA, tous les modèles agricoles sont bons, pourvu qu'ils soient familiaux, et peu importe qu'un modèle entrepreneurial – capitaliste élimine finalement les exploitations plus petites, par effet de concurrence²³. L'adhésion massive des agriculteurs à la FWA, y compris parmi les éleveurs pauvres au sud du pays, montre combien les considérations culturelles et morales l'emportent sur les considérations économiques. En outre, l'attachement aux aspects moraux de l'agriculture familiale va de pair avec la promotion d'un agrarisme qui réactive le clivage urbain/rural. En analysant les mouvements de droite paysanne dans la France des années 1930, le ruraliste David Bensoussan²⁴ livre quelques éléments pour comprendre ces ressources idéologiques qui exaltent la spécificité et de l'unité du monde agricole.

Dans la logique agrarienne, l'histoire économique et culturelle du monde rural évoluerait à côté de la société industrielle urbanisée – à côté de celle-ci et donc à côté de ses antagonismes

22 N. SCHIFFINO, O. PAYE, V. LEGRAND, J. JAMIN, P. BAUDEWYNS et T. BALZACQ, *Fondements de science politique*, op. cit., p. 215.

23 F. PURSEIGLE, G. NGUYEN et P. BLANC, *Le nouveau capitalisme agricole. De la ferme à la firme*, Paris, Presses de Sciences Po, 2017.

24 D. BENSOUSSAN, « Mystique paysanne, agrarisme et corporatisme : les droites radicales dans le monde rural en France au milieu des années trente », P. Vervaecke (dir.), *À droite de la droite. Droite radicale en France et en Grande-Bretagne au XX^e siècle*, Lille, Presses universitaires du Septentrion, 2012, p. 87-105.

de classe²⁵. Les cadres de la FWA prennent ainsi toute critique adressée aux excès de l'agriculture wallonne pour la conséquence regrettable d'un manque de communication avec le milieu agricole. Pourvu que les autorités publiques reviennent à la terre, elles comprendront que leurs exigences – notamment en matière environnementale – marchent sur la tête. La technicisation du politique que performe le corporatisme agrarien de la FWA a donc pour conséquence la dépolitisation des conflits sociaux, mais aussi le discrédit de la voie de la représentativité démocratique au profit de la voie syndicale. Seul un syndicat unique et organisé hiérarchiquement peut permettre à la ruralité de faire front face aux agressions de la « ville », s'élevant par-là au-dessus des petites mesquineries partisans. Dans un esprit corporatiste, on comprend dès lors le souci qu'a la FWA d'assurer le monopole de la représentation des intérêts agricoles, et l'envergure du problème qu'a causé, pour elle, la scission de sa branche « jeunes » en 2022.

De plus, la mise en valeur du « bon sens terrien », qui est un enjeu d'identité et de fierté professionnelle, est susceptible de verser dans l'anti-intellectualisme, ou en tout cas dans une forme de méfiance à l'égard de tout discours sur le milieu agricole qui ne viendrait pas du milieu agricole lui-même. Poussée à son terme, la logique agrarienne finit par prôner une sécession du monde agricole avec le reste de la société : il faudrait tout bonnement qu'on arrête de donner des leçons et qu'on laisse les agriculteurs tranquilles. De nouveau, à la FWA, cela s'exprime en demandant au citoyen de « faire confiance à l'agriculture familiale » ou en prônant « l'agrirespect » (expression construite sur le même mode que *agribashing*) : il s'agit de faire confiance ou de respecter, mais pas de discuter. À cet égard, la colère des agriculteurs à l'encontre des agents de contrôle s'inscrit dans une histoire longue d'hostilité de la ruralité vis-à-vis des fonctionnaires d'État. Ces derniers se mettent à symboliser toutes les vexations que subit un monde agricole ressenti comme dominé.

En outre, bien que la FWA n'atteigne pas le degré de radicalité antiparlementaire des agrariens des années 1930, on y fait

.....

25 C. GIRAUD, « Sous la direction de Pierre Cornu, Jean-Luc Mayaud – Au nom de la terre. Agrarisme et agrariens en France et en Europe du XIX^e siècle à nos jours – La boutique de l'histoire, coll. Mondes ruraux contemporains, 462 p., 2007 – Sous la direction d'Annie Antoine, Julian Misch – Sociabilité et politique en milieu rural – PUR, coll. Histoire, 472 p., 2008 », *Économie rurale*, n° 321, 2011, p. 73.

tout de même état du sentiment qu'ont les agriculteurs d'être abandonnés par « leur » ministre. Au moment de l'enquête, c'est-à-dire au printemps 2024, le ministre wallon de l'Agriculture était Willy Borsus (MR). Ce dernier devait composer avec sa collègue ministre de l'Environnement Céline Tellier (Écolo) dans le cadre d'un gouvernement tripartite (PS/MR/Écolo). D'après notre entretien avec la Présidente de la FWA, le mécontentement des agriculteurs était amplifié par la complexité des discussions entre les deux cabinets, qui devaient souvent s'entendre sur les matières agricoles. Les volontés régulatrices des écologistes, ayant pour but de satisfaire les exigences irréalistes des électeurs des villes, expliquaient les lenteurs de l'administration – c'est en tout cas le récit qui semblait circuler dans les bureaux directeurs de la FWA. Dans le même ordre d'idée, le traitement réservé aux deux ministres dans le cadre des protestations de 2024 (*cf. infra*) met en scène le clivage urbain/rural de manière véhémente : lorsque le ministre de l'Agriculture (un homme, lui-même fils de fermier) se présente au congrès de la FJA du 14 mars 2024, on lui tourne poliment le dos pour marquer son désaccord. Lorsque la ministre de l'Environnement (une femme, docteure en sciences politiques) se rend sur les blocages autoroutiers, elle est accueillie par des huées et des pétards, et doit finalement évacuer les lieux. Cet événement montre combien il est impensable et scandaleux qu'une ministre dévolue aux affaires agricoles ne serve pas directement les intérêts de la profession.

Ainsi, le projet agrarien n'appelle pas à un retrait de l'État ; au contraire, il s'inscrit dans une « exigence de participation politique accrue »²⁶. L'État a un rôle ambivalent : il est perçu à la fois comme le bourreau – puisqu'il impose les normes – et comme le sauveur – lorsqu'il intervient sur les prix. L'élite agricole doit en quelque sorte parvenir à enrôler l'État dans la mise en œuvre de ses projets. Or c'est précisément là que se tisse la nécessité de l'exaltation quelque peu passéiste des valeurs terriennes et de « l'ordre éternel des champs »²⁷, malgré la contradiction avec les

26 D. BENSOUSSAN, « Mystique paysanne, agrarisme et corporatisme : les droites radicales dans le monde rural en France au milieu des années trente », *op. cit.*

27 Nous empruntons l'expression à l'essai publié en 1946 par l'économiste français Roland Maspétiol, « L'ordre éternel des champs, essai sur l'histoire, l'économie et les valeurs de la paysannerie », où l'auteur fait des valeurs traditionnelles de la paysannerie l'essence anhistorique de la nation française.

pratiques entrepreneuriales des exploitations modernes²⁸. Bien qu'elle puisse être dominante à l'échelle locale, la bourgeoisie agraire reste un fragment dominé de la bourgeoisie à l'échelle nationale²⁹. Même s'ils le déplorent, les responsables de la FWA et de la FJA sont conscients que le monde agricole est numériquement trop faible pour peser sur les programmes électoraux. Le récit de la supériorité morale des champs est au final la dernière ressource stratégique d'un camp social ne pouvant plus compter ni sur le poids du nombre, ni sur une influence majeure dans l'économie nationale.

Mais la nostalgie d'un monde agricole autonome, qui n'aurait pas à s'inquiéter de politique autrement qu'en assurant un traitement de faveur à l'égard des « bons pères de famille » que sont les exploitants, ne traduit pas seulement un état de déshérence idéologique dans une civilisation moderne urbanisée et acquise à la cause écologique. Elle a aussi des conséquences concrètes. Ainsi, la colère contre l'*agribashing* et l'instrumentalisation du clivage urbain/rural permet au syndicat majoritaire de faire reculer les pouvoirs publics sur la question des régulations écologiques, sans pour autant faire progresser le revenu des agriculteurs.

4. LES MOBILISATIONS AGRAIRES EN 2024 : QUI VEUT LA FIN DU *GREEN DEAL* EUROPÉEN ?

À partir de l'hiver 2024, les routes d'Europe se couvrent de convois de tracteurs qui, depuis Paris, Madrid ou Varsovie, se dirigent vers Bruxelles pour faire entendre les mécontentements de la population agricole. Les protestations, qui s'étaleront sur toute l'année avant de s'essouffler, offrent un point de vue privilégié sur les clivages qui divisent le monde agricole wallon, mais également sur la traduction des conflits politiques dans la conscience des agriculteurs et des agricultrices.

28 J. RÉMY, « De la célébration de l'agriculture familiale à la promotion de l'agriculteur entrepreneur : succession ou coexistence ? », *POUR*, n° 212, 2011, p. 165-178.

29 G. LAFERTÉ, « Capital économique des agriculteurs et construction relationnelle d'une position de classe », I. Bruneau, G. Laferté, J. Mischi et N. Renahy (dir.), *Mondes ruraux et classes sociales*, Paris, Éditions EHESS, 2018, p. 117-149.

En janvier 2024, les agriculteurs wallons emboîtent le pas aux manifestations qui avaient déjà lieu depuis quelques jours en Allemagne, en France et aux Pays-Bas. Dans ces deux premiers pays, c'est l'expiration d'une dérogation taxatoire sur le diesel non-routier qui fait descendre les tracteurs sur les chemins. Aux Pays-Bas, c'est celle d'une dérogation concernant les mouvements de fumier, ceux-ci devant répondre d'une réglementation plus stricte dans le cadre d'un plan de limitation des émissions d'azote. Mais plus largement, les protestataires ont dans le viseur les réglementations européennes qui les « étouffent » et les prix, trop bas, qui ne leur permettent pas de se rémunérer. En Belgique comme dans les pays voisins, les fédérations de jeunes agriculteurs retournent les panneaux à l'entrée des villages pour signifier que l'agriculture européenne « marche sur la tête ».

À Waremmе, un premier rassemblement est organisé par un éleveur de bovin qui était, à l'époque, candidat pour le parti libéral aux élections législatives. Le lendemain, des particuliers de la filière laitière organisent un cortège à Verviers. Cependant, les OPA reprennent rapidement la main sur un mouvement professionnel rompu à l'exercice de la colère. Ils marchent collectivement sur Bruxelles le 1^{er} février et font rouler les tracteurs sous les fenêtres du Conseil des ministres. Chaque organisation enrôle en quelque sorte son allié naturel : la FWA obtient d'être reçue chez les ministres W. Borsus (Agriculture – MR) et C. Tellier (Environnement – Écolo), la FUGEA mobilise Via Campesina et son réseau associatif. Mais, en dressant des blocages de grandes surfaces et de sorties d'autoroute, c'est la FJA qui récupère l'essentiel de l'attention médiatique. Au terme de la première semaine de mobilisation, le président de la FJA confie dans la presse avoir recruté plus de 400 nouveaux membres, surtout de la part des « moins jeunes » qui ne recevaient pas de directives claires de la FWA.

Face à la pression des fédérations agricoles, la Commission européenne affirme travailler sur un plan de simplification de la PAC et revient sur la directive, édictée dans le cadre du *Green Deal* européen, de laisser 4 % de la surface exploitable en jachère. En Belgique, le ministre fédéral de l'Agriculture David Clarinval (MR) organise à la mi-février la réunion d'un *task force* interministérielle chargée de trouver des solutions à la crise. Cela n'empêche pas la FUGEA d'appeler à une nouvelle action inter-syndicale, projet que rallient très vite la FWA et la FJA.

Entretemps, les OPA ont l'opportunité de préciser leurs revendications. Outre les mesures de simplification administrative, la FUGEA et la FJA se mettent à parler de régulation directe sur les prix, à l'image de la PAC qui a eu lieu entre 1962 et 1992. L'opposition à l'accord de libre-échange UE – Mercosur, des barrières douanières contre le blé ukrainien et la révision du statut d'agriculteur actif entrent également à l'ordre du jour des syndicats. Afin de concentrer ses forces, la FUGEA affine ses combats : ainsi, si au début des insurrections ses ambitions fondamentales sont la simplification administrative et la lutte contre la spéculation foncière, ce dernier thème n'apparaîtra plus dans les discussions ultérieures, ou alors de manière marginale. La FWA et la FJA, elles, ne traitent pas le sujet foncier. En outre, la FUGEA organise une manifestation au pied d'une usine Lutosia (filiale du groupe McCain) pour rappeler que l'ennemie est, aussi, l'agro-industrie. Cependant, le mouvement social, par-delà ses divisions syndicales, ne semble pas disposé à ce genre d'affrontement. Les manifestations contre les sites agro-industriels ne se reproduisent pas.

Un peu avant la deuxième manifestation intersyndicale du 26 février 2024, la *task force* fédérale publie une première proposition de 19 mesures de simplification administrative. Ces dernières sont accueillies chaleureusement par la FWA, pour qui la simplification reste la question clé : en libérant du temps sur leurs tâches administratives, les agriculteurs pourront se montrer plus productifs et donc faire grimper leurs revenus. À la FJA, on s'étonne qu'aucune disposition à l'égard de la régulation des prix ne soit mise à l'ordre du jour. Peu enthousiaste, la FUGEA s'inquiète de ce que « la réaction principale de la Commission a été de mettre en pause les différentes règles environnementales, [pour] apaiser les groupes de pression de l'agro-industrie ». Sur le terrain, les militants constatent également une augmentation de l'intensité confrontationnelle autour des enjeux environnementaux. Ainsi, Stéphane Boiselier, nimaculteur³⁰ paysan de la Fagne-Famenne affilié au Mouvement d'Action Paysanne (situé à gauche de la FUGEA), se rend en manifestation à Bruxelles pour « faire entendre son narratif » sur l'agriculteur, qui est « exactement le

30 Le terme sociolectal de « nimaculteur » souligne l'importance de l'origine familiale et du capital d'autochtonie dans le monde agricole : il désigne les exploitants Non Issus du Milieu Agricole (NIMA).

contraire de ce que veut la plupart des gens là-bas ». Il se munit d'une bannière stipulant de « ne pas opposer agriculture et écologie ». Arrêtés à un café avec quelques amis, des agriculteurs s'emparent de la banderole, puis la détruisent un peu plus loin.

Sur fond de blocage de plateformes commerciales (aéroport de Liège, port de Zeebruges et de Gand), les semaines suivantes sont consacrées à la réconciliation du ministre de l'Agriculture avec les OPA. L'administration et les syndicats concluent finalement un accord de 45 mesures de simplification administrative supplémentaires. La FWA se réjouit. La FUGEA commence à comprendre que la « simplification administrative » n'est qu'une manière de détricoter les régulations écologiques du *Green Deal* et se montre de plus en plus mal à l'aise vis-à-vis des négociations. Le président de la FJA conclut : « On voit que ça avance au niveau des mesures d'un point de vue écologique, mais nous n'avons toujours rien au niveau du revenu ».

Le comportement des OPA au début et à la fin des mobilisations (qui, après le printemps 2024, ne consisteront plus qu'à réclamer vainement des politiques de prix) met en lumière les tendances qui traversent le milieu agricole wallon. Initialement, la FJA porte les mêmes valeurs corporatistes que la FWA : la prédilection pour un syndicat unique, scindé seulement par la barrière naturelle de l'âge, la méfiance à l'égard des conflits de classe, incarnée par le leitmotiv « toutes les agricultures sont bonnes ». Seule la FUGEA porte la conflictualité au cœur du secteur agricole en opposant agriculture capitaliste et paysanne, gros et petits. Toutefois, les mobilisations de 2024 permettent à la FJA de prendre une place laissée vacante par l'attentisme de la FWA. Cet attentisme s'explique à la fois par des remaniements internes au moment des manifestations et par sa stratégie syndicale, davantage orientée vers la cogestion des politiques agricoles. Contrainte par ses accointances avec une administration chapeautée par les libéraux, la FWA ne peut s'engager vivement sur nul autre sujet que celui de la simplification administrative. Puisqu'elle tire une partie de sa légitimité de la défense du petit fermier impécunieux, elle ne pouvait rester muette sur la question des prix, mais cette question est toujours restée marginale par rapport aux fonctionnaires considérés comme sévères et pointilleux.

Ainsi, en juin 2024, la position des trois OPA wallonnes peut se résumer comme suit. La FWA se satisfait du combat contre les normes. La « victoire » sur les normes européennes est aussi une

victoire sur l'*agribashing*, vu que ces normes sont pensées comme le produit des mêmes élites culturelles. La FJA est également soulagée de voir les réglementations environnementales diluées mais ne dépose pas les armes contre les élites économiques. La FUGEA se retrouve à minoriser les revendications initiales, de l'ordre de la simplification administrative, pour concentrer ses efforts sur le combat économique. Ainsi, la conflictualité « triangulaire » que l'on retrouve dans la conscience des agriculteurs est traduite en oppositions dans l'arène syndicale : la FWA lutte pour attirer l'indignation des travailleurs vers les élites culturelles, la FUGEA vers les élites économiques. Entre les deux, la FJA bataille sur deux fronts. Depuis sa scission avec la FWA, le comportement agonistique du syndicat des jeunes s'est décalé vers le pôle économique, mais est loin de recouper l'interventionnisme de la FUGEA.

5. POSSIBILITÉS ET OBSTACLES AU DÉBAT DÉMOCRATIQUE : LA DOUBLE CONSCIENCE DE LA GAUCHE PAYSANNE

.....

Le corporatisme victimaire professé par des organisations telles que la FWA joue surtout sur le terrain de l'exaspération émotionnelle. Son objectif semble être davantage le redressement symbolique et verbal de la profession agricole qu'une amélioration réelle des conditions de vie des agriculteurs. À travers les revendications sur la simplification administrative, pas de promesse de cet ordre ; seulement la satisfaction d'avoir pris sa revanche sur un environnementalisme jugé tyrannique. Cette attitude produit presque automatiquement de la polarisation sociale : la souffrance des agriculteurs est nécessaire à la stratégie politique des organisations de type corporatiste. En outre, cette stratégie repose sur un schéma argumentatif force-faiblesse commun aux discours populistes analysés en leur temps par Leo Löwenthal et Norbert Guterman³¹ : le groupe des agriculteurs doit systématiquement être renvoyé à ce qui le diminue, à son caractère intrinsèquement dominé, pour exalter dans un second temps sa supériorité morale à l'égard d'indispensables adversaires. On peut s'imaginer les

.....

31 L. LÖWENTHAL et N. GUTERMAN, *Les prophètes du mensonge. Étude sur l'agitation fasciste aux États-Unis*, Paris, La Découverte, 2019 [éd. or. 1949].

militants de la FUGEA porter leurs revendications de revenu et de souveraineté alimentaire sans se poser en victimes ; en revanche, retirons la souffrance aux discours de la FWA, et l'antagonisme urbain/rural, qui est censé éveiller tant de passions, s'effondre.

Ceci est solidaire d'un rapport différent à l'État. D'un côté, la FWA a besoin de la participation de ce dernier, mais l'agriculture doit être abstraite du chaos démocratique et du jeu des opinions contraires. Le pouvoir de l'État doit être confisqué au bénéfice de l'organisation corporatiste qui est la seule à avoir un point de vue légitime sur les matières agricoles, quitte à faire taire, autoritairement s'il le faut, les velléités interventionnistes des bobos des villes. D'un autre côté, la FUGEA a besoin de l'État dans un esprit plus délibératif, où les politiques agricoles sont construites dans un partenariat entre l'administration, les organisations professionnelles, les associations de la société civile et les centres de recherche. Corps intermédiaire entre les agriculteurs et l'administration, la FUGEA l'est aussi entre différents camps sociaux : à rebours d'une superposition des clivages « ruraux – possédants – matérialistes » *versus* « urbains – travailleurs – postmatérialistes », la FUGEA permet le dialogue entre différentes sections de la société qui ne se parleraient pas autrement. Ainsi, organisation de (petits) patrons, elle établit le dialogue avec des organisations de gauche radicale telles que le Mouvement d'Action Paysanne, avec des associations environnementales basées en ville, etc. Ce dialogue est vecteur de pacification sociale dans un contexte pourtant favorable à la polarisation. Cependant, au-delà de quelques niches militantes, ce dialogue est empêché par des contradictions internes au camp social de la FUGEA.

Par-delà les frontières de la Belgique, la FUGEA partage des caractéristiques avec ce qu'on pourrait appeler la « gauche paysanne », dont l'équivalent en France est la Confédération Paysanne : un statut minoritaire au sein de la population agricole ; un sentiment de légitimité positif, c'est-à-dire orienté vers la valorisation écologique du savoir-faire paysan ; une adhésion conséquente au *Green Deal* européen, et plus largement à la réglementation publique de bonnes pratiques écologiques, éthiques et sanitaires. Cette gauche paysanne se trouve donc dans une situation d'argumentation politique paradoxale, qui l'empêche d'obtenir des succès durables dans la représentation des intérêts agricoles. Ce paradoxe éclate particulièrement lorsqu'elle porte des revendications d'ordre écologique : chaque revendication,

alors qu'elle s'oppose à l'Europe et à ses lois, implique plus d'Europe et plus de lois.

Pour emprunter l'expression de William Edward Burghardt Du Bois³², cette contradiction engendre ce que nous pourrions appeler une « double conscience écologique ». En effet, du point de vue de l'exploitant, la seule stratégie viable conciliant l'impératif de rentabilité et le souci agroécologique est de jouer des subventions publiques qui encouragent les modes de production dits verts. L'attachement à l'écologie agricole se mue alors en attachement à une écologie d'État, ce qui pose plusieurs problèmes normatifs au travailleur agricole.

D'une part, la rationalité comptable qui prédomine dans les calculs de biodiversité, les cahiers de charge agrobiologiques, etc., dénie un aspect essentiel du métier d'agriculteur, à savoir le rapport sensible au vivant. Ce rapport expérientiel à la bête, au champ, au paysage, est une condition nécessaire pour que le travailleur s'y sente attaché, et intègre des considérations environnementales dans son éthique de travail. L'agriculteur ou l'agricultrice qui veut suivre à la lettre les recommandations de l'Europe se sent rapidement dans une inconfortable position d'il-légitimité vis-à-vis de ses pairs, validant pour ainsi dire la surcharge bureaucratique, qui est imposée à toutes et tous. À cette première mutation de l'identité professionnelle s'ajoute une autre, et non des moindres, qui est le changement de nature du revenu agricole : avec une politique agricole dopée aux aides compensatoires, les agriculteurs ne seraient plus rémunérés pour leur fonction nourricière, mais pour le service rendu à l'administration en entretenant le paysage. Le modèle économique soutenu par la gauche paysanne entre donc en contradiction avec l'éthique de travail de la plupart des agriculteurs, mais également avec les ressources idéologiques qui fondent leur légitimité. La conscience écologique des agriculteurs est donc « double » car, dans le cadre néolibéral de la PAC, porter des revendications écologiques signifie une certaine dénégaration de l'identité et de l'exceptionnalité de la profession agricole.

D'autre part, comme nous l'avons vu dans la troisième partie de ce chapitre, les normes européennes d'ordre environnemental ont un comportement tantôt incitatif, tantôt répressif. Leur évo-

.....

32 M. BESSONE et M. RENAULT, *W.E.B. Du Bois. Double conscience et condition raciale*, Paris, Éditions Amsterdam, 2021.

lution constante nécessite une permanente modernisation de l'exploitation, chaque nouvelle norme impliquant son nouvel appareil de mesure et des infrastructures neuves, adaptées aux exigences publiques. S'ils ont des effets bénéfiques pour l'industrie de l'équipement agricole, ces investissements forcés accroissent la dépendance de l'agriculteur aux produits financiers. Des aides PAC existent pour pallier aux difficultés économiques de l'exploitant dans son travail de régularisation, mais ces aides sont conditionnées à la bonne performance comptable de l'exploitation. *In fine*, les conditionnalités vertes sélectionnent parmi les agriculteurs une élite entrepreneuriale, qui saura s'agrandir pour supporter les coûts d'investissement. Ce sentiment d'être pris au piège est largement partagé par les agriculteurs, comme en témoigne Marine Gillard, éleveuse de bovins dans les Hautes Fagnes :

« Oui, il y a les primes... Mais en un sens, on a amené l'agriculteur à avoir besoin de ces primes pour pouvoir s'en sortir. On est menés... On voudrait ne pas avoir ces primes, être beaucoup plus indépendants, mais on a tout fait – parce qu'il faut savoir que si vous n'êtes pas aux normes, on vous saque dans les primes, si l'AFSCA (Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire) vient et a des remontrances ou des trucs, on vous saque aussi. En fait, on nous cadennasse. On nous donne des primes mais en contrepartie, vous devez obéir. On est tout le temps mené, comme un troupeau, quelque part. On a fait en sorte que les agriculteurs aient besoin de ces primes : comme ça, on nous tient. »

Ainsi, le « verdissement » de la PAC soutient indirectement le marché tout en se légitimant auprès d'une partie de la gauche paysanne, qui tient les législations sanitaires et environnementales comme les récompenses de leurs luttes syndicales. Ces législations participent pourtant à l'éradication des « petites fermes » que la gauche paysanne est censée défendre. À ce titre, il est difficile de disconvenir au constat que pose Yannick Ogor³³ : « malgré les apparences, le militantisme écologiste n'est en rien à l'origine de cette “grande inflexion [verte]” de la politique agricole européenne. Il en est l'agent. »

Ainsi, bien qu'elle ait le réseau citoyen et les capacités idéologiques pour animer un mouvement social plus large autour des questions agricoles en Wallonie, la gauche paysanne reste pri-

33 Y. OGOR, *Le Paysan impossible*, op. cit.

sonnière de propositions paradoxales qui peinent à susciter l'adhésion de la base syndicale. En utilisant les cadres normatifs et juridiques des institutions qu'elle prétend combattre, elle reste associée, du point de vue de l'exploitant, à une perte d'autonomie sur la ferme et à une soumission aux directives européennes. Bien entendu, si les exploitants qu'elle est censée défendre continuent de penser que ses combats se livrent contre eux, et non pour eux, les succès politiques et syndicaux de la gauche paysanne risquent de se limiter à la portion congrue. Politiser les enjeux agricoles, au sens d'ouvrir un débat pluriel et soucieux des causes objectives du malaise social, est pourtant la condition indispensable pour sortir ces derniers de la sécession corporatiste et des mythologies agrariennes, vectrices d'antagonismes sociaux. Si la gauche paysanne a les capacités de faire dialoguer différents segments de la société *a priori* hostiles, sa double conscience écologique est un obstacle au débat démocratique.

CONCLUSION

En définitive, la polarisation observée dans le monde agricole wallon est essentiellement alimentée par le corporatisme d'organisations professionnelles soumises à de nombreuses pressions : concurrence, déclin du métier, remise en question du système productiviste. Si, comme le souligne les politologues Kamil Bernaerts et Didier Caluwaerts³⁴, la polarisation peut être l'occasion pour les partis politiques de clarifier et d'affiner leurs positions normatives, elle ne peut ouvrir des perspectives de changement social et de débat qu'à condition de se fonder sur une investigation, certes conflictuelle, sur les causes objectives de la souffrance. C'est au moment où la polarisation s'arrête à ses dimensions affectives qu'elle perd ses effets intégrateurs et met éventuellement le système démocratique sous tension. À ce titre, le ressentiment victimaire à l'encontre d'élites culturelles peu clairement identifiées, qui s'inscrit dans une conscience de classe

34 K. BERNAERTS et D. CALUWAERTS, « Fight or unite ? Exploring the link between consensus institutions, polarization and political violence over 113 democracies over time (1900-2023) », *International Political Science Review*, vol. 47, n° 3, 2025, p. 403-420.

triangulaire, agit comme une « psychanalyse à l'envers »³⁵ qui n'offre aux « petits » agriculteurs que la perspective politique de se poser en perdants héroïques de la mondialisation. Ce ressentiment est pourtant le moteur affectif de l'imaginaire agrarien qui sert de légitimation aux directions syndicales majoritaires.

Au contraire, la FUGEA représente à ce jour l'acteur du monde agricole wallon qui suggère le plus des leviers encapacitant la démocratie à affronter les épreuves de la polarisation. Les protestations de 2024 illustrent ses capacités à ouvrir un débat démocratique sur l'agriculture wallonne, mais également les contradictions dans lequel cette organisation, et plus largement tout mouvement de « gauche paysanne », est empêtré. L'attitude qui fait de la FUGEA une organisation à vocation démocratique tient d'abord à son rapport aux causes de la souffrance agricole mais aussi à sa participation dans les formes de représentations syndicales plus corporatistes de la région, qui lui offre une plateforme d'échanges susceptibles de faire émerger « ce à quoi tiennent » les différents protagonistes³⁶. Son activisme part des problèmes auxquels est confrontée l'agriculture en Wallonie et qui ont égrainé ce chapitre – concurrence étrangère, pression foncière, désertification des sols, etc. – pour remonter le fil de leurs causes objectives. Il désigne les structures socioéconomiques responsables de ces problèmes, et non pas seulement les individus, raison pour laquelle la FUGEA peut trouver en la FJA un allié objectif, sensible à la critique des élites économiques, comme en attestent les blocages de grandes surfaces. Pour reprendre l'exemple de l'usine Lutosa, il ne fait pas de doute que, du point de vue des agriculteurs, le gérant du site ou même les ouvriers qui y travaillent sont moins des « autres » culturels qu'un écologiste lettré et citoyen. Pourtant, l'action syndicale de la FUGEA dépasse la réaction émotionnelle spontanée. Elle cible des structures, peu importe qu'on ait ou non de la sympathie pour les gens qui y travaillent, et se hisse donc d'une conflictualité corporatiste et culturelle vers une conflictualité politique³⁷. Le militantisme de la

35 O. VOIROL et É. MARTINI, « La fabrique discursive de la haine. Affects, agitation fasciste et « politique du ressentiment », *Réseaux*, n° 241, 2023, p. 39-77.

36 B. FRÈRE et M. CERVERA-MARZAL, *Essai de sociologie charnelle*, Paris, La Découverte, 2026.

37 M. LÖWY, « Estrutura e Consciência de classe operária no Brasil », *Caderno CRH*, n° 31, 2019 [éd. or. 1970], p. 229-237.

FUGEA édifie ainsi une intelligence collective de la situation, transformant la souffrance du groupe en problème politique qui peut être résolu par une action de nature institutionnelle ou législative.

Ainsi, à l'entame de ce chapitre, nous posons la question d'une intégration politique possible dans la ruralité, malgré la polarisation d'identités rivales; si un quelconque enjeu pouvait fédérer des nouveaux ruraux sensibles aux questions écologiques et des familles d'exploitants agricoles incorporés depuis plusieurs générations aux circuits corporatistes du monde agricole belge. La capacité de la FUGEA à servir de trait d'union entre les travailleurs et travailleuses agricoles, mais également les deux autres OPA, et l'activisme urbain semble plaider en faveur d'une réponse positive. L'espace dialogique qui se tisse entre elle, la FWA et la FJA permet de saisir l'attachement expérientiel au territoire et au vivant par-delà l'agrarisme réactionnaire. Mais il y a loin encore de passer de ce constat à l'affirmation d'une classe unie dans sa résistance au néolibéralisme technocrate et à ses velléités de développement durable. À plusieurs égards pourtant, et du fait notamment de ses liens avec d'autres mouvements sociaux comme Via Campesina, le Réseau de Soutien à l'Agriculture Paysanne, Terre-en-Vue ou le Mouvement d'Action Agricole, on peut avoir le sentiment que la FUGEA incarne à sa façon la « classe écologique » que Bruno Latour appelle de ses vœux³⁸, à savoir des corps éparpillés dans la société, mais unis par une nécessité commune de défendre le vivant dont ils se réclament. Cependant, ce mouvement reste au stade embryonnaire, faute d'une analyse qui permette aux agriculteurs et agricultrices progressistes de s'abstraire de leur dépendance idéologique à l'écologie d'État, et d'un récit historique qui organise les conflictualités vécues.

.....
 38 B. LATOUR et N. SCHULTZ, *Mémo sur la nouvelle classe écologique*, Paris, La Découverte, 2022.